

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2022

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2023

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
[impots.gouv.fr/verifavis](https://www.impots.gouv.fr/verifavis)



2D-DOC

HEANG BOUN KUAN
HEANG EMILE MONY
3 VLA ALBERT CAMUS
93270 SEVRAN

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 1553424321162
Déclarant 2 (C) : 1908308856307

Référence du document : 23 B6 2163011 47

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :
3 VLA ALBERT CAMUS
93270 SEVRAN

Numéro FIP 930 50 89 1282768789 3
Numéro d'ordre : 3
Date d'établissement : 22/05/2023

Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur
[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique
« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 21 833
Nombre de parts : 3.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur
le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2023

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....	5438	10607	0	
Autres revenus imposables.....	7510			
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....		332		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Total des salaires et assimilés ²	12948	10939		
Déduction 10% ou frais réels.....	1295	1094		
Salaires, pensions, rentes nets.....	11653	9845	0	21498
Revenu brut global.....				21498
CSG déductible.....				0
Revenu imposable.....	Taux	12,8%	Montant	21498
Revenus au taux forfaitaire.....				105
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPÔT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2	0	
Montant de la réduction d'impôt.....				- 0
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				+ 13
Impôt proportionnel.....				
Impôt total avant crédits d'impôt.....			13	
CREDITS D'IMPÔT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu		
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	13	13	- 13	
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				+ 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				21833

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MÂJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M		1			1				3.0